



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 20 octobre 2020 à 18h00,
au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)

1 AIX-LES-BAINS	T Renaud BERETTI	Pouvoir de Christèle ANCIAUX
2 AIX-LES-BAINS	T Michelle BRAUER	
3 AIX-LES-BAINS	T Lucie DAL PALU	Pouvoir de Karine DUBOUCHET-REVOL
4 AIX-LES-BAINS	T Marina FERRARI	Pouvoir de Gilles CAMUS
5 AIX-LES-BAINS	T Dominique FIE	
6 AIX-LES-BAINS	T Claudie FRAYSSE	
7 AIX-LES-BAINS	T Michel FRUGIER	
8 AIX-LES-BAINS	T André GIMENEZ	
9 AIX-LES-BAINS	T Thibaut GUIGUE	Pouvoir de Marie-Pierre MONTORO-SADOUX
10 AIX-LES-BAINS	T Jean-Marie MANZATO	
11 AIX-LES-BAINS	T Isabelle MOREAUX-JOUANNET	
12 AIX-LES-BAINS	T Sophie PETIT GUILLAUME	
13 AIX-LES-BAINS	T Nicolas POILLEUX	Pouvoir de Philippe LAURENT
14 AIX-LES-BAINS	T Nicolas VAIRYO	
15 AIX-LES-BAINS	T Jean-Marc VIAL	Pouvoir de Christophe MOIROUD
16 LA BIOLLE	T Philippe DA SILVA LOPES	
17 LA BIOLLE	T Julie NOVELLI	
18 BOURDEAU	S Michel ARDOUVIN	
19 LE BOURGET DU LAC	T Nicolas MERCAT	Pouvoir d'Emilie ACQUISTAPACE
20 LE BOURGET DU LAC	T Édouard SIMONIAN	
21 BRISON SAINT INNOCENT	T Jean-Claude CROZE	Départ à la délibération n°44
22 BRISON SAINT INNOCENT	T Marthe MASSONNAT	
23 CHANAZ	T Yves HUSSON	
24 LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T Bruno MORIN	
25 CHINDRIEUX	T Marie-Claire BARBIER	
26 CONJUX	T Claude SAVIGNAC	
27 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T Danièle BEAUX-SPEYSER	
28 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T Nicolas JACQUIER	
29 ENTRELACS	T Jean-François BRAISSAND	
30 ENTRELACS	T Claire COCHET	
31 ENTRELACS	T Gaëlle GERBELOT	
32 ENTRELACS	T Jean-Marc GUIGUE	
33 ENTRELACS	T Yves GRANGE	
34 GRESY-SUR-AIX	T Florian MAITRE	
35 GRESY-SUR-AIX	T Colette PIGNIER	Pouvoir de Patrick POURCHASSE
36 GRESY-SUR-AIX	T Chrystel TROQUIER	
37 MERY	T Stéphane ROULET	Pouvoir de Nathalie FONTAINE
38 LE MONTCEL	T Antoine HUYNH	
39 MOTZ	T Daniel CLERC	
40 MOUXY	T Laurent FILIPPI	Arrivé à la délibération n°40
41 MOUXY	T Catherine RAVANNE	Pouvoir de Laurent FILIPPI
42 ONTEX	T Jacques CURTILLET	
43 RUFFIEUX	T Olivier ROGNARD	
44 SAINT OFFENGE	T Bernard GELLOZ	
45 SAINT OURS	S Marie ZAPILLON	
46 SAINT PIERRE DE CURTILLE	T Gérard DILLENCHNEIDER	
47 SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T Brigitte TOUGNE-PICAZO	
48 TRESSERVE	T Jean-Claude LOISEAU	Pouvoir d'Annie MOULIN
49 TREVIGNIN	T Gérard GONTHIER	
50 VIONS	T Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
51 VIVIERS-DU-LAC	T Robert AGUETTAZ	
52 VIVIERS-DU-LAC	T Martine SCAPOLAN	Départ à la délibération n°33
53 VOGLANS	T Yves MERCIER	Pouvoir de Martine BERNON

27 communes présentes

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
BOURDEAU
LE BOURGET DU LAC
LE BOURGET DU LAC
GRESY-SUR-AIX
MERY
PUGNY CHATENOD
SAINT OURS
TRESSERVE
TRESSERVE
VOGLANS

Christèle ANCIAUX
Gilles CAMUS
Karine DUBOUCHET-REVOL
Philippe LAURENT
Christophe MOIROUD
Marie-Pierre MONTORO-SADOUX
Esther POTIN
Jean-Marc DRIVET
Emilie ACQUISTAPACE
Marie-Pierre FRANCOIS
Patrick POURCHASSE
Nathalie FONTAINE
Bruno CROUZEVIALLE
Louis ALLARD
Annie MOULIN
Christian ROUSSEL
Martine BERNON

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 13 octobre 2020, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 46 projets de délibérations et 1 vœu.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis le 13 octobre 2020 aux conseillers communautaires suppléants, et le 15 octobre 2020 aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint avec 52 présents et 64 votants (présents et représentés).



DÉLIBÉRATION

N° : 14 Année : 2020

Exécutoire le : 27 OCT. 2020

Affichée le : 27 OCT. 2020

Visée le : 27 OCT. 2020

ADMINISTRATION GENERALE
Comité de Programmation Leader du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges
Représentation de Grand Lac

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac est membre du syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges, qui a notamment pour objectif de favoriser les pratiques agricoles et forestières respectueuses des espèces et des milieux.

Le syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges anime depuis 2009 un programme LEADER (Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) autour de la thématique de l'économie touristique, moteur de l'économie rurale du Massif des Bauges Ce programme s'inscrit dans une démarche de mise en œuvre des mesures de développement rural finançables dans le cadre de l'Union Européenne au travers du FEADER (Fonds Européen Agricole et de Développement Durable).

Le programme s'articule autour de trois axes :

- La dynamique urbain-rural : thématiques de la mobilité douce et des déplacements entre les territoires voisins et le massif des Bauges, actions d'information et de sensibilisation pour favoriser les comportements solidaires, développement de programmations culturelles, animation auprès des jeunes générations,...
- La découverte des patrimoines aux 4 saisons : les principaux atouts du territoire (patrimoines naturels, culturels, paysagers, produits du terroir, savoir-faire) induisent une fréquentation forte de touristes de proximité. Le champ d'action est vaste (promotion du territoire, création de produits touristiques à la journée, ...) et permet aux nombreux acteurs et professionnels du tourisme d'être au cœur des projets.
- La valorisation des filières locales : favoriser les circuits courts de commercialisation des produits et du savoir-faire, créer le plus de lien entre les producteurs, artisans du massif et les bassins de consommation de proximité et favoriser la vitalité économique du territoire.

Le programme 2014-2020 porte sur une enveloppe totale de dépenses d'environ 5 M€ dont environ 2.5 M€ sont des financements LEADER.

Le comité de programmation étudie les demandes de subvention et affecte les financements. Les acteurs privés, publics et associatifs du territoire du programme LEADER peuvent prétendre à des financements si leurs projets correspondent aux fiches action du programme.

La conduite de ce programme est placée sous la responsabilité d'un Comité de Programmation, qui décide notamment des actions à mener. Grand Lac est associé à ce dispositif. Il est proposé de désigner Olivier ROGNARD pour représenter Grand Lac auprès du Comité de Programmation Leader en tant que titulaire, et Michel FRUGIER en tant que suppléant.

Deux seules candidatures ayant été déposées pour le poste à pourvoir, le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- CONSTATE l'élection d'Olivier ROGNARD en tant que titulaire, et Michel FRUGIER en tant que suppléant pour représenter Grand Lac auprès du Comité de Programmation Leader du PNR du Massif des Bauges.

Aix-les-Bains, le 20 octobre 2020

Le Président,
Renaud BERETTI



- Délégués en exercice : 68
- Présents : 64
- Votants : 64
- Pour : 64
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Comité de Programmation Leader du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges - Représentation de Grand Lac

Date de transmission de l'acte : 27/10/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 27/10/2020

Numéro de l'acte : d3453 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20201020-d3453-DE

Date de décision : 20/10/2020

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.3. Designation de représentants
5.3.5. Autres (dont SEM; Commissions...)